

Agreste Champagne-Ardenne

recensement
agricole
2010

L'élevage bovin laitier : des exploitations plus grandes avec une augmentation de la taille des troupeaux

En Champagne-Ardenne, 1 950 exploitations agricoles élèvent des vaches laitières. Avec 53 vaches en moyenne par élevage, la région est la première en France par la taille de ses troupeaux. Après la forte baisse du cheptel laitier enregistrée lors de la décennie 90, l'élevage de vaches laitières a poursuivi son recul mais de façon plus ralentie. Moins de vaches mais plus productives : les livraisons de lait sont stables depuis 2000.

Les exploitations se sont agrandies, modernisées. Les exploitants sont mieux formés et relativement plus jeunes que dans les autres filières.

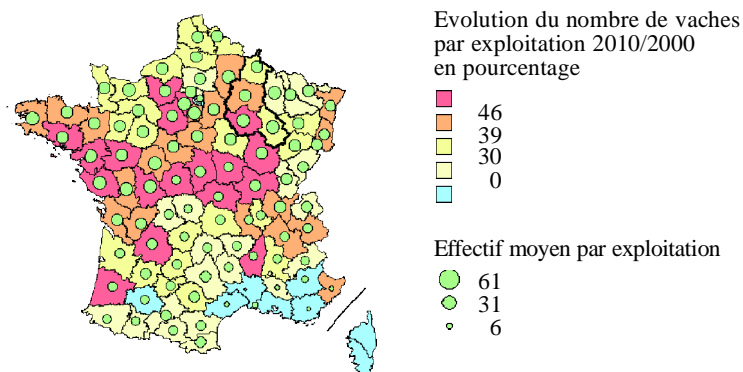
L'élevage de vaches laitières, une spécialisation des Ardennes et de la Haute-Marne

En 2010, la Champagne-Ardenne compte 103 800 vaches laitières, soit 18 600 de moins qu'en 2000. En dix ans, l'élevage laitier a enregistré une diminution plus forte qu'au niveau national, - 15 % contre - 11,4 %. Avec 1,6 % de moins par an, la baisse est cependant moins forte que celle observée entre 1988 et 2000 : - 2,5 % par an. L'élevage laitier

champardennais représente 2,8 % du cheptel national et se situe à la douzième place des régions françaises, derrière la Picardie et devant l'Aquitaine. La race laitière la plus représentée est la Prim'holstein avec 78 % des effectifs (81 % en 2000), suivie de la Montbéliarde avec 13 % (10 % en 2000).

Les évolutions départementales sont très disparates au niveau national avec des diminutions de 4 % à 40 % et ces évolutions ne semblent pas liées uniquement à la taille du troupeau.

Des troupeaux de plus en plus grands



©BDCARTO-AGRESTE 2012

Source : Agreste, Recensements agricoles 2000 et 2010

Un exploitant sur cinq à moins de 40 ans

	Ardennes		Aube		Marne		Haute-Marne		Champagne-Ardenne	
	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010
Exploitations ayant des vaches laitières	1 257	841	355	192	355	198	1 144	823	3 111	1 954
Nombre de vaches laitières	46 597	40 613	13 285	10 589	12 845	10 338	49 651	42 278	122 426	103 818
Nombre moyen de vaches par exploitation	37	48	37	55	36	52	43	51	39	53
Part des exploitants* de moins de 40 ans	36 %	20 %	17 %	19 %	34 %	17 %	37 %	19 %	37 %	20 %

Source : Agreste, Recensements agricoles 2000 et 2010

* Chefs d'exploitations ou premiers coexploitants

Les Ardennes et la Haute-Marne, avec respectivement - 13 % et - 15 %, à cheptel équivalent, connaissent une situation proche des départements limitrophes comme l'Aisne, la Moselle et la Meurthe-et-Moselle. La baisse du cheptel est un peu plus forte dans les deux autres départements de la région (- 20 %).

La Haute-Marne occupe la première place régionale pour la taille du cheptel avec 42 300 vaches, les Ardennes comptent 40 600 vaches. Ces deux départements sont respectivement aux trentième et trente-deuxième rangs au niveau national. La Marne et l'Aube totalisent autour de 10 500 vaches chacun.

Des exploitations plus grandes mais moins nombreuses

Sur les 12 340 exploitations hors viticulture que compte la Champagne-Ardenne, 1 950 élèvent des vaches laitières, soit 16 % des exploitations contre 20 % en 2000. Ces exploitations

valorisent 327 517 hectares, dont près de la moitié est constituée de STH (superficie toujours en herbe) et de prairies artificielles ou semées.

Il s'agit essentiellement de moyennes et grandes exploitations (production brute standard supérieure à 25 000 euros). Parmi elles, 750 sont spécialisées dans la production bovine laitière pour 43 % du cheptel et 470 dans l'élevage bovin lait-viande (22 % du cheptel). D'autre part, 630 exploitations ayant des vaches laitières sont référencées en polyculture et polyélevage ; elles détiennent un tiers du troupeau régional. En dix ans, le nombre d'exploitations élevant des vaches laitières a diminué de 37 %. Cette baisse est proche de celle observée au niveau national (- 36 %) mais, elle est nettement supérieure à celle enregistrée pour l'ensemble des exploitations agricoles champardennaises (- 11 %).

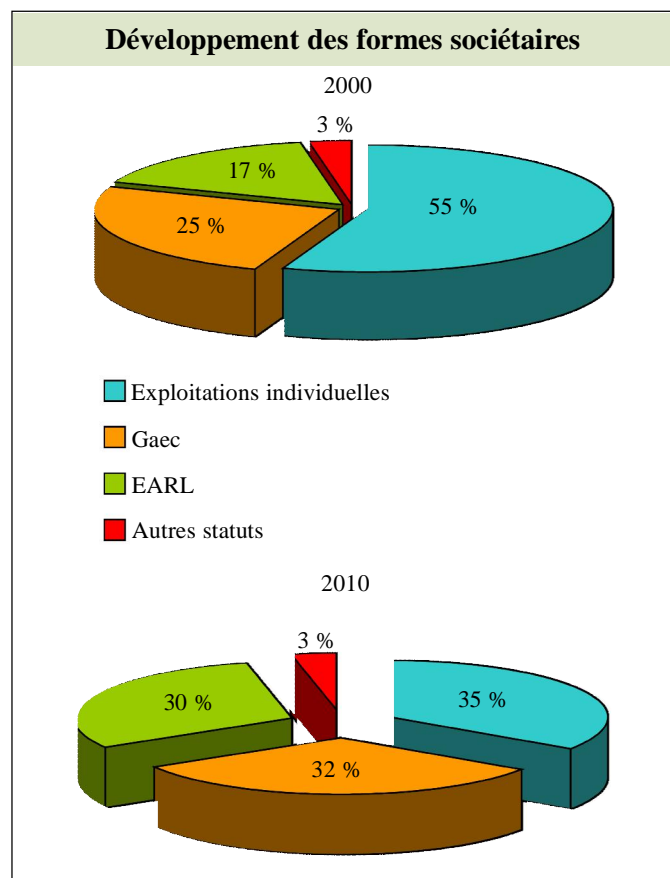
En lien avec la baisse du nombre d'exploitations, elle-même consécutive d'un choix structurel lié aux quotas, la taille moyenne des troupeaux a augmenté de plus d'un tiers en dix ans, passant de 39 vaches à 53 vaches. Le nombre moyen de vaches laitières par exploitation en Champagne-Ardenne est le plus élevé (45 moyenne nationale) ; la région devance ainsi la Basse-Normandie (52 vaches), la Haute-Normandie (51 vaches) et la Lorraine (51 vaches).

Les élevages se sont agrandis avec une diminution des petits troupeaux. Ceux de petite taille (moins de 40 vaches) et ceux de taille moyenne (de 40 à moins de 70 vaches) ont diminué respectivement de 61 % et 23 %. A l'inverse, les exploitations détenant au moins 70 vaches ont augmenté de plus de 50 %. Elles représentent désormais un quart des élevages (10 % en 2000) et regroupent 44 % du cheptel (22 % en 2000).

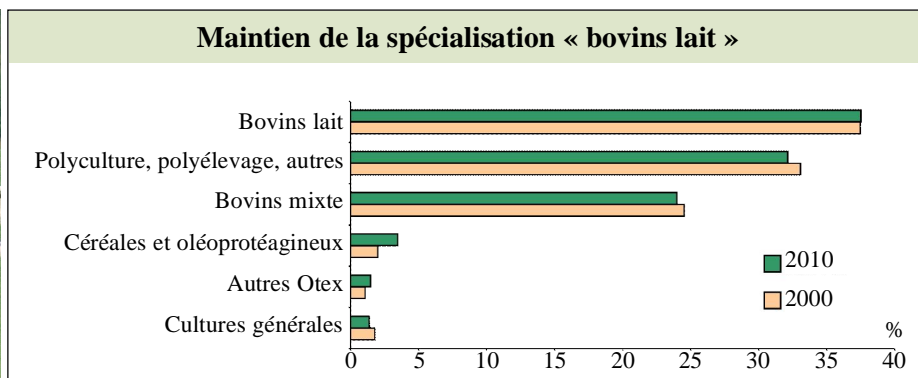
La région compte moins de vaches mais elles sont plus productives : la production de lait champardennais demeure stable avec des livraisons autour de 6,6 millions d'hectolitres depuis 2000. En moyenne, une vache a produit 6 400 litres de lait en 2010 contre 5 400 litres en 2000.

Au profit des exploitations régies en société

En lien avec l'agrandissement des troupeaux, les formes sociétaires se sont développées. Ainsi, les exploitations individuelles ne représentent plus que 35 % des exploitations en 2010 contre 55 % en 2000 et ne détiennent plus que 20 % du cheptel régional contre 41 % en 2000. La taille moyenne de leur troupeau est de 31 vaches, soit deux de plus qu'en 2000. Parmi les formes sociétaires, la proportion des EARL a fortement progressé, passant de 17 % à 30 %. Elles détiennent 29 % du cheptel contre 18 % en 2000, et ont en moyenne 51 vaches (47 vaches en 2000). Le nombre de Gaec a diminué



Source : Agreste, Recensements agricoles 2000 et 2010



Source : Agreste, Recensements agricoles 2000 et 2010

mais leur part progresse, de 25 % à 32 %. Les Gaec détiennent la plus grande part du cheptel champardennais, 45 % contre 38 % dix ans auparavant. La taille moyenne de leur troupeau a aussi nettement augmenté, passant de 59 vaches à 77 vaches.

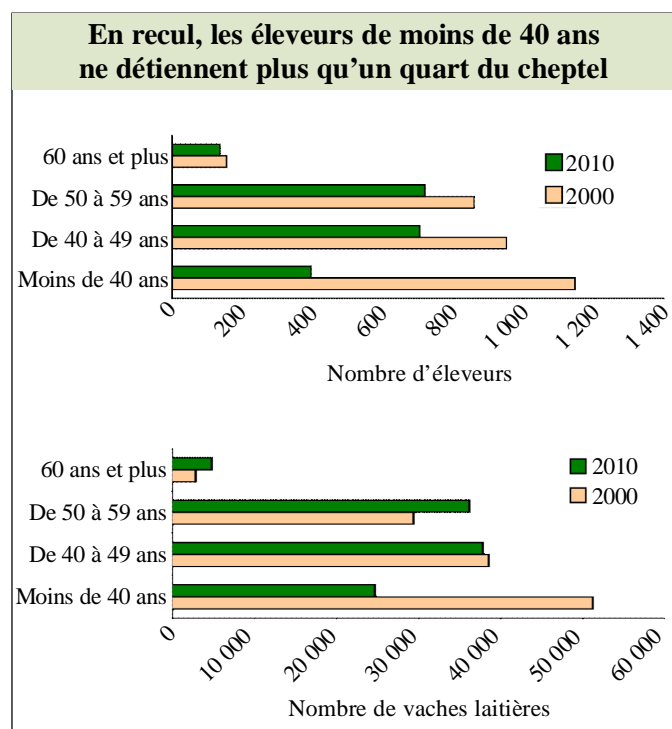
Main-d'œuvre : un gain de productivité dans la gestion des exploitations

Dans les exploitations détenant des vaches laitières, 5 100 personnes participent régulièrement aux travaux. La quantité de travail réalisée s'élève en 2010 à 4 500 UTA, soit l'équivalent de 4 500 personnes occupées à plein temps pendant une année. Au recensement agricole de 2000, 6 650 personnes travaillaient dans ces exploitations. Le nombre d'UTA par exploitation a légèrement progressé passant de 2,1 à 2,3. Le nombre de vaches par UTA a augmenté de 28 %, passant en dix ans de 18 à 23. Cette hausse est due à un gain de productivité obtenu par une amélioration de l'organisation du travail et des investissements importants dans les étables et le matériel de traite

(robots de traite). Les exploitations ont pu bénéficier de différents programmes d'aides depuis 2000 proposés par l'Etat, les agences de l'eau, les collectivités ou le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (Feader) : le plan de maîtrise des pollutions d'origine agricole (PMPOA) et le plan de modernisation des bâtiments d'élevage (PMBE) depuis 2005 ainsi que le plan de performance énergétique (PPE) depuis 2009.

Un métier peu féminisé

Sur les élevages laitiers, 64 % de la population féminine - elle regroupe les exploitantes, les conjointes et toute autre femme active sur l'exploitation laitière - est effectivement active sur l'exploitation à temps partiel ou complet. Pour la population masculine ce taux est de 98 %. Les femmes représentent 30 % de la population élevant des vaches laitières. Moins de 10 % des exploitations ayant des vaches laitières sont dirigées par une femme (chef d'exploitation ou première coexploitante) en 2010 contre 12 % en 2000. Elles sont toutefois plus nombreuses à être coexploitantes. Leur proportion parmi les éleveurs de moins de 40 ans est faible (6 %). Les femmes succédant souvent à leur conjoint lorsqu'il prend sa retraite, l'âge moyen des femmes est de 52 ans, soit 6 ans de plus que les hommes. Plus d'un tiers des femmes sont à la tête d'une exploitation spécialisée « bovins lait » et un quart à la direction d'une exploitation spécialisée « bovins mixtes ».



Source : Agreste, Recensements agricoles 2000 et 2010

La structure de l'emploi a évolué entre les deux recensements. Si la part des chefs d'exploitation et coexploitants est passée de 67 % à 72 %, en lien avec l'essor des formes sociétaires, les conjoints non coexploitants et les autres actifs familiaux ont réduit leur participation à l'activité de l'exploitation. Leur contribution est passée respectivement de 16 % à 8 % et de 9 % à 5 %. Les chefs d'exploitation et coexploitants exercent leur activité à temps complet pour la majorité d'entre eux. Moins d'un quart des autres actifs familiaux sont dans ce cas. Le travail fourni par les salariés permanents progresse : leur part au sein de l'ensemble des UTA passe ainsi de 6 % à 10 %.

Des éleveurs laitiers un peu plus jeunes et mieux formés que dans les autres productions

En 2000, les moins de 40 ans constituaient la majorité des éleveurs (37 %) et possédaient avec, en moyenne 43 vaches, 42 % du cheptel. En 2010, une exploitation sur cinq est dirigée par une personne de moins de 40 ans. Avec 63 vaches en moyenne, ces exploitations ne regroupent plus que 24 % du cheptel laitier. Les trois quarts d'entre eux sont à la tête d'un Gaec ou d'une EARL. La proportion d'éleveurs âgés de 60 ans et plus s'élève à 7 % soit deux points de plus que dix ans plus tôt. Les exploitants élevant des vaches laitières sont toutefois un peu plus jeunes que la moyenne des exploitants champardennais toutes activités confondues (47 ans contre 50 ans).

Les exploitants ayant au moins 50 ans dirigent 44 % des exploitations et détiennent 40 % du cheptel. Parmi ces exploitations, 3 % d'entre elles sont peut-être amenées à disparaître, faute de successeur connu. La proportion d'exploitants envisageant d'enregistrer l'exploitation au nom de leur conjoint lors de leur départ en retraite est assez élevée (43 %). Les deux tiers des successeurs connus appartiennent au cercle familial. Parmi les 240 éleveurs qui se sont installés entre 2000 et 2010, trois sur cinq ont obtenu la dotation aux jeunes agriculteurs (DJA) et un sur cinq n'avait pas l'âge requis (18 à 39 ans).

Les éleveurs laitiers possèdent plus souvent que l'ensemble des exploitants agricoles champardennais un niveau de formation général au moins secondaire (88 % contre 79 %). Cet écart est plus important en formation agricole au minimum secondaire, 81 % contre 55 %. Les niveaux de formation ont nettement progressé en dix ans, d'une part côté « généraliste »

Les livraisons laitières

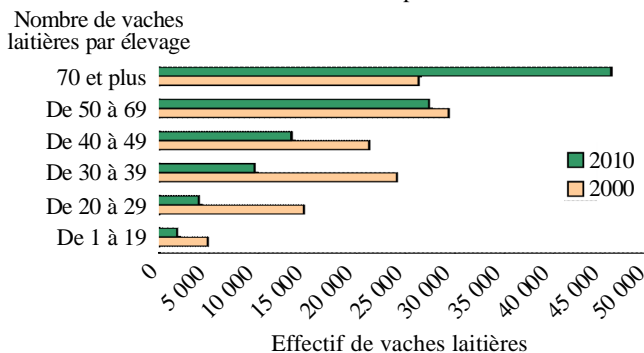
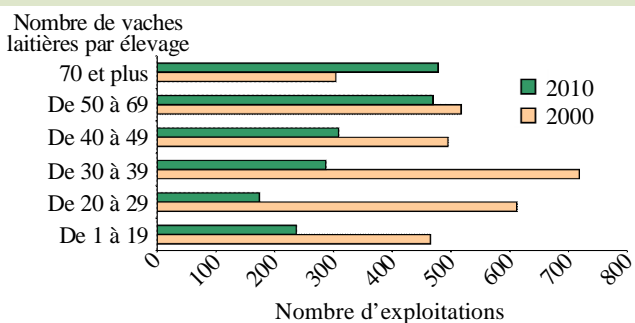
La référence laitière globale (livreurs et vendeurs directs) est de 7,3 millions d'hectolitres pour la campagne 2010/2011, soit 2,9 % du total national. La référence moyenne par producteur est de 362 370 litres, soit 51 680 litres de plus que la moyenne nationale. Hormis pour les Ardennes, les moyennes départementales sont parmi les 20 premières de France. La production de lait champardennaise (livraisons + vente directe + fabrication fermière) s'élève à 6,6 millions d'hectolitres pour la campagne 2010/2011, soit 2,8 % de la collecte nationale. La production régionale est inférieure de 10 % au quota.

Les livraisons annuelles de lait à l'industrie champardennaise mais aussi bourguignonne ou lorraine sont stables depuis 2000, proche de 6,6 millions d'hectolitres. Quasiment toute la production de lait est livrée à l'industrie. Le nombre de livreurs est en baisse mais la livraison individuelle augmente.

La productivité des vaches a beaucoup augmenté avec 6 400 litres en moyenne par an, elle enregistre une progression de plus de 19 % en dix ans et se situe au dessus de la moyenne française.

Le prix standard du lait dans la région, c'est-à-dire de composition et qualité prédéfinie par l'interprofession - deux pour la région - a connu des variations très sensibles au cours des dix dernières années. Avec 0,298 €/l en 2010, le prix n'est supérieur que de 1,1 % à celui de 2000 mais avec, toutefois, des fluctuations importantes sur la décennie.

Prédominance des élevages d'au moins 70 vaches



Source : Agreste, Recensements agricoles 2000 et 2010

mais, d'autre part et de manière plus marquée côté « agricole ». L'une des raisons est la nécessité d'avoir de meilleures connaissances pour répondre aux qualifications technico-économiques du secteur agricole et, entre autres, dans la production laitière.

Peu de transformation laitière à la ferme

Seulement 20 % des élevages bovins laitiers champardennais produisent sous signe de qualité, proportion bien inférieure à la moyenne nationale (47 %). La situation est variable selon les départements. Les éleveurs ardennais sont les moins concernés (7 % des laitiers). Dans la Marne et la Haute-Marne, la proportion est équivalente à la moyenne régionale. Avec presque une centaine d'éleveurs (59 %), l'Aube occupe la première place. Trois éleveurs aubois sur cinq engagés dans une production sous signe de qualité possèdent un troupeau d'au moins 50 vaches laitières. Cette valorisation concerne principalement les AOP fromagères, Brie de Meaux, Brie de Melun, Chaource, Époisses et Langres ainsi que le Label Rouge Emmental grand cru. En outre, plus d'une vingtaine d'établissements spécialisés dans la fabrication de produits

laitiers sont implantés en Champagne-Ardenne (lait liquide et autres dans les Ardennes et la Marne, fromage dans l'Aube et surtout en Haute-Marne).

Moins de 3 % des éleveurs laitiers possèdent la certification « Agriculture biologique », chiffre supérieur à la moyenne régionale toute activité confondue (1,2 %).

Comme pour l'ensemble des exploitations champardennaises hors viticulture, les éleveurs laitiers commercialisent peu leurs produits via des circuits courts. Ils représentent environ 6 % de leur catégorie et, parmi eux, trois éleveurs sur cinq vendent des produits animaux hors volailles et deux sur cinq des produits laitiers.

Un peu plus d'une exploitation sur dix pratique une activité de diversification, essentiellement dans les travaux à façon agricoles pour d'autres exploitations.



Définitions

Les **actifs agricoles** sont les personnes qui participent au travail de l'exploitation agricole.

Les actifs familiaux comprennent les chefs d'exploitation, les coexploitants, ainsi que les membres de la famille, conjoints du chef d'exploitation et des coexploitants, enfants dès lors qu'ils fournissent un travail sur l'exploitation.

Les salariés permanents occupent un poste toute l'année, quelle que soit sa durée, temps partiel ou complet.

Les salariés saisonniers ou occasionnels ont travaillé à temps partiel ou complet, mais pendant une partie de l'année seulement.

Le chef d'exploitation, ou premier coexploitant, est la personne physique qui assure la gestion courante et quotidienne de l'exploitation. Par convention on ne retient qu'une seule personne comme chef d'exploitation (exploitations individuelles) ou premier coexploitant (formes sociétaires) : celle qui assure la plus grande part de responsabilité. En cas d'égalité, on privilégie la personne la plus jeune.

Le travail effectué sur l'exploitation comprend également les

prestations fournies par des entreprises ou des Cuma. Il est alors compté en temps de travail.

L'unité de travail annuel (UTA) permet de cumuler les différents temps de travail. Cette unité correspond à l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet pendant un an.

Les surfaces agricoles et les cheptels sont valorisés selon des coefficients permettant le calcul de la **production brute standard (PBS)**. Ces coefficients résultent des valeurs moyennes sur la période 2005 à 2009. La PBS décrit un potentiel de production des exploitations et permet de les classer en « **moyennes et grandes exploitations** », quand elle est supérieure ou égale à 25 000 euros, en « **grandes exploitations** » quand elle est supérieure ou égale à 100 000 euros. La contribution de chaque surface ou cheptel à la production brute standard permet également de classer les exploitations selon leur **orientation technico-économique (OTEX)**.